École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

Éduquer dans le respect de la diversité

Année scolaire 2026-2027

Chers élèves,

Cette année, à l'École du Plateau, nous vibrerons tous ensemble au rythme de nouveaux apprentissages, de découvertes et de succès! Nous souhaitons que chacun et chacune d'entre vous vive une année positive, où vos habiletés, vos efforts et vos talents vous permettront de grandir et de vous épanouir.

Nous vous invitons à faire preuve d'engagement dans votre parcours scolaire et à collaborer avec vos enseignants et vos parents afin de favoriser votre réussite tout au long de l'année.

Nous vous invitons maintenant à prendre le temps de lire, avec vos parents, le contenu des premières pages de ce document. Vous y trouverez des informations essentielles sur les mesures de sécurité et les règles de conduite à respecter à l'école.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire, remplie de réussites et de moments inspirants!

L'équipe de direction

Mme Louise Beauchamp, directrice

Mme Jessica Houle, directrice adjointe

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Le personnel de direction, le personnel de soutien administratif, le personnel enseignant et les intervenants :

Pour connaitre la liste du personnel de l'école, consultez le site Web de l'école.

Sites et courriels

- Site Web de l'école : www.plateau.csspo.gouv.qc.ca
- Courriel de l'école : ecole.plateau@csspo.gouv.qc.ca
- Site Web du Centre de services scolaire des Portages-de-l 'Outaouais: www.csspo.gouv.qc.ca
- Page Facebook : École du Plateau
- Courriel du personnel de l'école : Indiquer le prénom et le nom de la personne comme indiqué dans l'exemple suivant : ***prenom.nom@csspo.gouv.qc.ca***. Vous trouverez la liste à jour des courriels du personnel de l'école sur le site web de l'école.



PROJET ÉDUCATIF de l'École du Plateau 2023-2027

Mission

L'École du Plateau s'engage à remplir la mission de l'école québécoise, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier en éduquant dans le respect de la diversité.

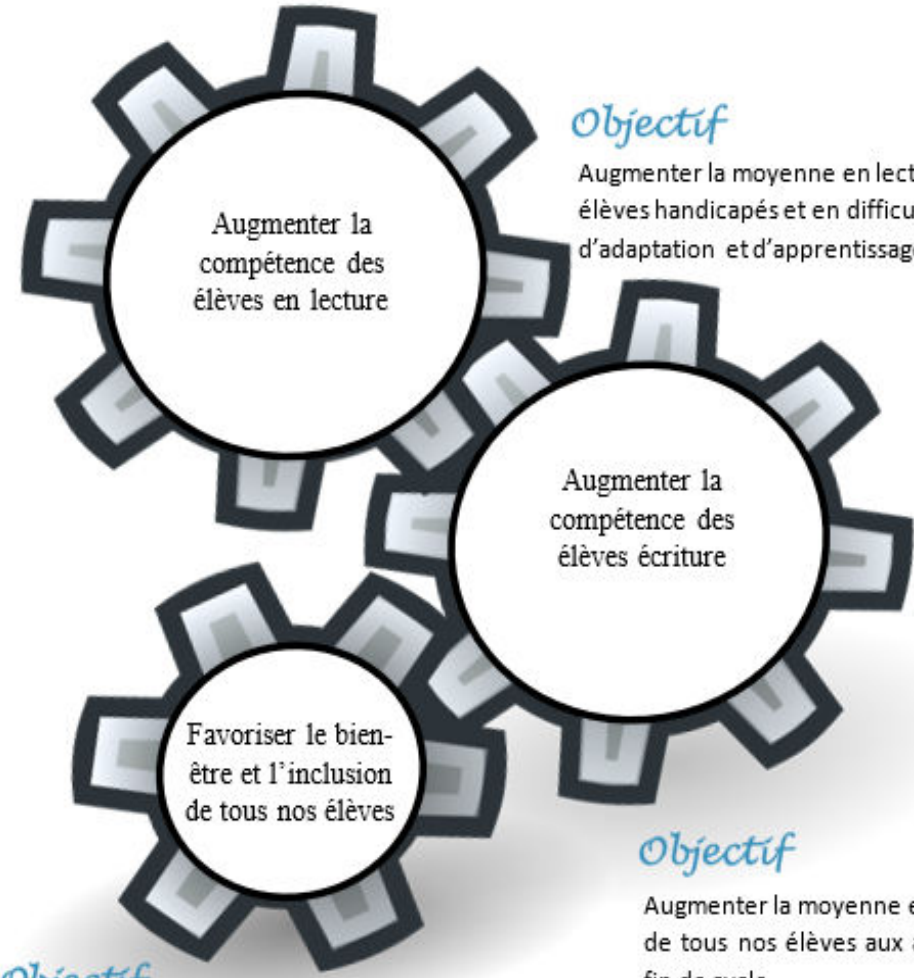
Vision

L'École du Plateau souhaite que les élèves puissent apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain.

Valeurs

Afin de remplir sa mission, l'École du Plateau mise sur les valeurs suivantes qui doivent être partagées par tous les membres du personnel, les parents et les élèves :

- Respect
- Engagement
- Collaboration



Objectif

Augmenter la moyenne en lecture des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA).

Objectif

Augmenter la moyenne en écriture de tous nos élèves aux années de fin de cycle.

Objectif

Augmenter le nombre de campagnes de sensibilisation pour contrer la violence verbale.

1. HORAIRE DE L'ÉCOLE :

Cloche AM :	8h35
Début des cours :	8h40
Fin des cours pour le dîner :	12h00

Cloche PM :	13h15
Début des cours :	13h20
Fin des cours :	15h40 (préscolaire 14h42)

Dès son arrivée, l'élève doit rester à l'intérieur de la cour.
Les marcheurs peuvent entrer dans la cour de l'école dès que la surveillance est assurée, soit **dès 8h20 le matin** et dès **13h05 l'après-midi**.

Le secrétariat est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h.
L'agent de bureau est disponible entre 12h et 13h pour les urgences.

2. ENTRÉES, SORTIES ET DÉPLACEMENTS DES ÉLÈVES

Afin d'assurer la sécurité de tous et le respect pour les autres :
En tout temps, je garde le silence et au besoin seulement, je chuchote.

3. ABSENCES, RETARDS OU DÉPARTS HÂTIFS

Le parent doit motiver l'absence ou le retard de son enfant via Clic école.
Il est nécessaire de signaler toutes les absences de votre enfant via Clic école.

- **Section informative Clic école sur le site du CSSPO : Cliquez ici**
- **Procédure Clic école : créez votre compte : Cliquez ici**
- **Guide pratique de la communication à l'intention des parents d'élèves : Cliquez ici**

Dès son arrivée, l'élève en retard doit se présenter au secrétariat. En cas de répétition d'absences ou de retards, la direction en sera informée et prendra les mesures nécessaires.

Dans le cas d'une absence prolongée (les absences prolongées ne sont pas autorisées par l'école) en raison d'un voyage, vous devez remplir le **formulaire d'absence prolongée** disponible au secrétariat de l'école. Il est à noter que dans ce cas, le titulaire n'assumera pas la responsabilité de préparer les travaux pour la durée du voyage. Il est de la responsabilité du parent d'aviser le personnel et d'organiser une façon de récupérer le temps perdu. Au retour, l'élève devra reprendre les travaux que le titulaire jugera nécessaires.

4. DÉPART DURANT LES HEURES DE CLASSE

- Le parent doit aviser le titulaire ainsi que le secrétariat par courriel.
- L'élève **ne peut quitter l'école seul** en aucun cas durant les heures de classe.
- Si l'élève doit quitter l'école, **le parent autorisé doit s'identifier, attendre son enfant au secrétariat.**
- Si un parent doit venir chercher son enfant avant la fin des classes, il doit se présenter **pendant les récréations ou le midi**. Cette procédure a pour but de ne pas nuire au climat d'apprentissage dans les classes pendant les heures pédagogiques.

5. ALIMENTATION

Comme indiqué dans la Politique favorisant une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, adoptée en février 2018 (no 02-04-20), il est important pour l'école de favoriser une saine alimentation pour les élèves.

Les friandises sont permises exceptionnellement, lors d'événements spéciaux, et vous en serez avisés à l'avance. L'École du Plateau encourage les bonnes habitudes alimentaires. Toutefois, les membres de l'équipe du service de garde et le personnel enseignant peuvent offrir une collation spéciale aux enfants. Il se peut aussi que nous lancions une invitation à apporter une collation spéciale de la maison à certaines occasions.

Par mesure de sécurité, il est strictement défendu à votre enfant de partager ses aliments avec les autres élèves. Notre protocole prévoit le signalement des allergies alimentaires dans les groupes concernés. À ce moment, il y aura l'ajout d'un visuel indiquant l'allergie, une sensibilisation sera faite auprès des élèves et les parents de ce groupe seront avisés.

Code de vie École du Plateau 2026-2027

L'équipe scolaire présente un code de vie qui permet à tous de s'épanouir et d'évoluer dans un environnement respectueux et sécuritaire. C'est un outil essentiel pour accompagner nos élèves vers un développement optimal de leur savoir-être et devenir un citoyen et citoyenne responsable.

Nos valeurs

Engagement **Collaboration** **Respect**

Approbation par le conseil d'établissement le 6 mai 2026: CÉ-25-26-30

1

Respect

Je respecte tous les élèves et les adultes de l'école dans mes paroles et mes gestes.

Raisons

- Vivre la valeur du respect et de l'engagement.
- Créer un climat favorable d'apprentissage.
- Éviter les conflits et les blessures.
- S'ouvrir à la différence.
- Assurer la sécurité de tous.
- Respecter les intervenants.

Comportements attendus

- J'écoute et j'applique les consignes de l'adulte.
- Je m'exprime calmement.
- Je veille à ne pas adopter ni encourager des comportements de violence ou d'intimidation, je refuse de les tolérer et je les signale, que ce soit à l'école ou via internet.
- Je suis honnête.
- Je choisis des solutions pacifiques pour régler mes conflits.
- Je suis tolérant envers les autres et leurs différences.
- Je vouvoie tous les adultes de l'école et je m'adresse aux adultes et au personnel scolaire en utilisant les termes "monsieur" ou "madame".

2

Respect

Je respecte la propreté des lieux et le matériel mis à ma disposition.

Raisons

- Créer un climat favorable d'apprentissage.
- Vivre la valeur du respect.
- Développer sa responsabilité environnementale.
- Garantir l'accès à du matériel de qualité.

Comportements attendus

- J'utilise le matériel adéquatement.
- Je range tous mes effets personnels et mon matériel de travail aux endroits désignés.
- Je maintiens mon espace de travail propre afin de favoriser un bon apprentissage.

Code de vie École du Plateau 2026-2027

Approbation par le conseil d'établissement le 6 mai 2026: CÉ-25-26-30

3 Respect et Collaboration

En tout temps, je circule calmement et je garde silence en entrant dans l'école, dans les corridors et les escaliers.

Raisons

- Créer un milieu de vie agréable et sécuritaire.
- Vivre la valeur du respect et de la collaboration.
- Favoriser un bon climat d'apprentissage.
- Entendre les consignes des intervenants.
- Respecter les personnes qui sont au travail lorsque je me déplace.

Comportements attendus

- Je marche sans courir.
- Je reste en silence ou je chuchote au besoin.
- Je me déplace en rang et du bon côté du corridor. (À droite)
- Je respecte la bulle des autres.
- Je descends et monte les escaliers une marche à la fois.

Engagement 4

J'apporte seulement le matériel scolaire nécessaire à mes apprentissages.

Raisons

- Pour éviter les pertes, les conflits et le vol des objets personnels.
- Pour maintenir une bonne concentration en classe.

Comportements attendus

- J'apporte mes cahiers, livres et outils demandés par le personnel de l'école
- Je laisse à la maison les objets non nécessaires (jouets, appareils électroniques, etc.)
- Je vérifie mon sac avant de partir de la maison.
- Je prends soin de mon matériel scolaire.

Collaboration 5

Je m'engage à avoir une tenue convenable pour la vie scolaire

Raisons

- Promouvoir une image positive.
- Bénéficier du confort.
- Préserver sa santé.

Comportements attendus

- Je porte des vêtements adaptés aux activités de la journée.
- Ma tenue respecte mes camarades et les adultes. (Pas d'images/langages violents)
- Je m'habille pour être à l'aise pour apprendre et jouer en sécurité.

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Québec

5 ÉTAPES La résolution de conflit

collaboration respect engagement

1. Se calmer

Arrêt des comportements agressifs. Se calmer à l'aide d'un moyen efficace (s'éloigner de la situation, respirer, pousser dans un mur, etc.). Le calme est important pour s'expliquer dans un respect mutuel aux étapes suivantes.

2. S'expliquer

Communication entre les parties: Identifier le problème et la cause, exprimer ses émotions, parler au « JE » (éviter l'accusation et les reproches) et écouter l'autre.

3. Chercher des solutions

Rechercher des solutions à la situation. Respecter les solutions de l'autre. Trouver plus qu'une solution, car les 2 parties devront s'entendre sur l'une d'entre elles.

4. Choisir une solution

Ensemble, évaluer les solutions trouvées, éliminer les solutions inutiles ou irréalistes et s'entendre sur une solution pacifique.

5. Mettre en pratique la solution

Les 2 parties exécutent la solution choisie ensemble.



Créé par Maxime Belzil, TES, École des Cavaliers, CSSPO, septembre 2022

RÈGLES DES SPÉCIALISTES

Éducation physique



Le port d'espadrilles d'intérieur bien lacées et attachées est **obligatoire** pour participer aux cours d'éducation physique au gymnase.
Une tenue vestimentaire adéquate est nécessaire à la bonne pratique de l'activité physique (t-shirt, short, pantalon de sport).

Pour des règles de sécurité durant les cours d'éducation physique, nous demanderons à l'élève de retirer son chandail kangourou. Prévoir un chandail adéquat pour la pratique sportive.

En cas de manquements répétitifs, les parents sont avertis et sont responsables de corriger la situation.

L'élève qui n'a pas d'espadrilles règlementaires sera privé des activités sportives au gymnase afin de prévenir les accidents.

Musique:

1. Prendre son rang dans le silence et le calme.
2. Déplacement dans le silence et le calme.
3. Participer au cours dans le silence et le calme.
4. Lever la main pour demander la parole et attendre que l'enseignant donne la parole avant de parler.
5. Jouer de l'instrument seulement aux moments désignés.
6. Suivre les consignes afin de permettre à tous les élèves du cours de bien comprendre celles-ci.

Anglais

1. Enter and exit the English classroom in a silent and orderly fashion.
2. To ask a question, raise your hand and wait your turn.
3. Always respect yourself, your classmates and your teacher.
4. Always have your Activity Book, materials and smile for English class.
5. No needless complaining nor tattling.

P.S.: Breaking of the rules will be communicated to the parents.



Avec mes parents, j'ai pris connaissance des informations transmises ainsi que des règles du code de vie. Je m'engage à les respecter afin de contribuer à entretenir un environnement sain et pacifique.

Je suis conscient que tout membre du personnel a autorité de faire respecter ces règles, à tout moment.

Nom de l'élève : _____

Signature du parent : _____ date :_____

Signature de l'élève : _____ date :_____

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais
Québec

Pour vous aider

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Dans le cadre de la réalisation de sa mission éducative, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) s'efforce de dispenser ses services dans un environnement le plus sain et le plus sécuritaire possible. À cet effet, il s'assure notamment que les espaces et les équipements mis à la disposition des élèves respectent les normes de sécurité et voit à la réparation du matériel défectueux. Malgré ces précautions, des accidents peuvent subvenir. Voici l'étendue de la police d'assurance responsabilité civile générale du CSSPO.

Le CSSPO **détient** une assurance responsabilité civile couvrant uniquement les accidents causés par ses biens, ses activités ou par les personnes qui œuvrent pour lui. En conséquence, les accidents fortuits survenant aux élèves ne sont pas couverts par cette police.

Le CSSPO **ne détient aucune** assurance-accident contre les accidents entraînant des dommages corporels ou matériels pour ses élèves, ou encore leurs parents sur les propriétés du CSSPO.

Afin d'éviter des dépenses à la suite d'un accident qu'un élève pourrait subir (par exemple lunette brisée, dent cassée, entorse ou foulure nécessitant des béquilles) ou lors d'un transport (par ambulance ou par taxi) de l'école au centre de santé, le CSSPO invite les parents à se prévaloir d'**une police d'assurance accident personnelle** à cet effet, car les frais occasionnés sont à la charge des parents/tuteurs ou de l'élève âgé de 18 ans et plus.

Tout élève ou parent/tuteur d'élève qui désire obtenir une copie du rapport d'accident, doit le faire en remplissant le formulaire de demande d'accès à un dossier d'élève: disponible sur le site Web du CSSPO dans la section CSSPO/Demande d'accès à des documents.

Pour toute information supplémentaire ou réclamation le cas échéant, vous pouvez communiquer avec la réception du Service du secrétariat général et des communications du CSSPO au 819 771-4548, poste 850700 ou par courriel au reception@csspo.gouv.qc.ca .

Vous êtes insatisfait(e)? Vous ne savez pas comment régler la situation?
Voici, en quelques lignes, la démarche à suivre :

1. Vous devez en parler avec la personne concernée (ex. enseignant(e), personnel, etc.).
2. S'il vous semble que la situation n'est pas réglée, vous devez en parler avec la direction de l'école, du centre ou du service.
3. Vous n'êtes pas complètement satisfait du résultat de votre démarche? Vous devez alors communiquer avec la secrétaire générale et responsable des plaintes, **madame Caroline Sauvé au 819 771-4548 poste 850 700 ou par courriel** plaintes.ssgc@csspo.gouv.qc.ca. Elle vous aidera à trouver une solution ou à vous expliquer le processus à suivre.
4. Si votre demande concerne une révision politique/procédure/règlement du Centre de services scolaire, vous pouvez en faire part à la direction du Service du secrétariat général qui en rendra compte au comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration. Ce comité présentera une recommandation au Conseil d'administration qui est responsable de la décision finale.
5. Vous pouvez également, après ces démarches, communiquer avec **le Protecteur régional/la protectrice régionale de l'élève. Pour plus d'informations, veuillez visiter la page Web suivante :**
 https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/organismes-lies/protecteur-national-eleve

Tu vis une situation problématique à l'école?

Tu vis une situation de violence à caractère sexuel?

Protecteur national de l'élève
Québec



Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question :

- **quebec.ca/droits-eleve**
- **téléphone/texto 1-833-420-5233**
- **plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca**

COMMENT PORTER PLAINTE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

1. **Parles-en à la personne concernée ou à son patron**
2. **Contacte le responsable du traitement des plaintes**
3. **Communique avec ton protecteur régional de l'élève**

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.

Les facteurs de la réussite

J'ai de bonnes habitudes de vie

- Adopter une saine alimentation.
- Avoir un sommeil réparateur.
- Faire de l'activité physique.
- Réduire mon temps d'écran.
- Découvrir des stratégies pour gérer mon stress.



Je m'engage dans ma réussite

- Participer activement en classe.
- Poser des questions lorsque je ne comprends pas.
- Lire 15 à 30 minutes tous les jours.

École ouverte

Alloprof

Je parle à un adulte de confiance si je vis des difficultés

- Parents.
- Enseignant.es .
- Éducateurs - Éducatrices spécialisé.es.
- Psychologues.
- Directions.

Jeunesse, j'écoute

J'ai confiance en moi

- Apprendre à son rythme.
- Accepter de faire des erreurs.
- Être fier ou fière de mes efforts.
- Relever les défis avec enthousiasme.

